

Tarification incitative : le SIEDMTO prolonge à 2016 la phase de test

Le syndicat de l'Orient a décidé de prolonger la phase de test avant la mise en place effective de la tarification incitative.

La mise en place effective de la tarification incitative a été repoussée par le SIEDMTO.

La phase de test du système de 20 levées par an des bacs à ordures ménagères va être prolongée d'un an : « Nous avons décidé de prolonger à 2016 notre phase de test car nous n'avons aujourd'hui qu'un petit trimestre d'expérience. Ce n'est pas assez significatif, ni crédible, pour disposer d'une photographie complète des habitudes des usagers, notamment le nombre de fois qu'ils sortent leur bac », développe Patrick Dyon, président du syndicat de l'Orient qui gère près de 96 communes, allant de Vendevre à Chavanges, en passant par Piney ou Brienne.

« En septembre prochain, nous aurons des données fiables. Nous pourrions alors effectuer des projections pour voir ce que cela entraîne concrètement. »

Déjà une baisse des ordures ménagères

Cette année supplémentaire va permettre à tous les usagers de se familiariser davantage avec ce nouveau système de levées fondé sur le modèle du pollueur-payeur.

En résumé, plus les usagers sortiront leur bac personnel, plus ils paieront. Leur facture sera divisée en deux parties. Une part fixe correspondant à la formule des 20 le-



Patrick Dyon, président du Siedmto, a prolongé la phase de test.

« Nous observons déjà une baisse du tonnage des ordures ménagères d'un peu plus de 20 %. » Patrick Dyon

vées (à ne pas confondre avec le nombre de passages du camion) et une part variable qui correspond au nombre de levées supplémentaires (hors forfait) de chaque ménage. D'où la nécessité d'être vigilant sur le tri pour ne pas voir sa poubelle, donc sa facture, gonfler.

Une formule que les usagers du SIEDMTO commencent déjà à bien assimiler : « Nous avons une forte demande de composteurs. Plus 200 % en 2015 par rapport à 2014. La collecte sélective des sacs jaunes augmente de 24 % et nous observons une baisse du tonnage des ordures ménagères d'un peu plus de 20 % », détaille Patrick Dyon.

Vigilance

Le SIEDMTO propose également une mise à disposition gratuite de broyeurs permettant l'entretien des jardins et des potagers et la destruction des branchages, des coupes et détritux de végétaux.

Le syndicat a tout de même décidé d'assouplir légèrement son dispositif. En cas de besoin, les usagers pourront bénéficier de cinq sacs supplémentaires gratuits. Les suivants seront ensuite payants.

En revanche, le syndicat demeure vigilant sur toute forme d'abus : « Une personne s'est aperçue que des sacs ne lui appartenant pas étaient posés à côté de sa poubelle. Les propriétaires ont été retrouvés et nous leur avons facturé le service ».

Même vigilance concernant les dépôts sauvages : « Il n'y en a pas plus qu'avant. Cela tient surtout au manque de civisme. Le tonnage sur les aires de stationnement a augmenté, mais cela se calme depuis que certains se sont fait prendre », précise Patrick Dyon, satisfait de la vigilance des collectivités à ce sujet.

B.S. ET J.P.

Le cas de Lesmont

Interrogé sur le cas du camping de Lesmont (notre édition du 29 octobre), le président a indiqué, lettre à l'appui, qu'il avait répondu au courrier de la mairie. Il a souligné que les tarifs évoqués étaient issus de calculs par rapport aux coûts et tonnages moyens avant d'inviter la commune à dénouer l'imbroglia autour d'une table.